

INTERNATIONAL CIVIL  
AVIATION ORGANIZATION  
WESTERN AND CENTRAL AFRICAN OFFICE

ORGANIZACIÓN DE AVIACIÓN  
CIVIL INTERNACIONAL  
OFICINA AFRICA OCCIDENTAL Y CENTRAL



ORGANISATION DE L'AVIATION  
CIVILE INTERNATIONALE  
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ  
ГРАЖДАНСКОЙ АВИАЦИИ  
БЮРО ЗАПАДНОЙ И ЦЕНТРАЛЬНОЙ АФРИКИ

15, BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE  
BOÎTE POSTALE 2356  
DAKAR, SÉNÉGAL

**TRANSMISSION VIA FAX/COURRIER ELECTRONIQUE**

T17/6.13 - 0088

Le 13 février 2007

**Objet : Quatrième réunion de l'Equipe de travail sur l' AIS/MAP de la Région AFI  
(Dakar, 18 - 19 Avril 2007)**

**Suite à donner : Prière de confirmer votre participation avant le 30 mars 2007.**

Madame/Monsieur,

1. J'ai l'honneur de vous informer que conformément à la mise en œuvre de la Conclusion 15/43 de la réunion d'APIRG/15 et la Conclusion 8/21 de la Huitième réunion du Sous-Groupe ATS/AIS/SAR de l'APIRG, une réunion informelle de l'Equipe de travail sur l' AIS/MAP sera organisée à Dakar du 18 au 19 avril 2007. Votre Administration est conviée à prendre part à cette rencontre qui aura lieu juste avant la 12<sup>ème</sup> réunion de l'Equipe de travail sur la mise en œuvre du RVSM/RNAV/RNP (Dakar, 23-24 avril 2007) et la 9<sup>ème</sup> réunion du Sous Groupe ATS/AIS/SAR d'APIRG (Dakar, 25-27 avril 2007).
2. La réunion aura lieu dans la salle de conférences du Bureau régional de l'OACI à Dakar. L'anglais sera la langue de travail. L'inscription des participants débutera le mercredi 18 avril à 8h30.
3. Il vous souviendra que la Conclusion 8/21 de la huitième réunion du Sous-groupe ATS/AIS/SAR de l'APIRG a retenu le principe de changement de dénomination de l'équipe de travail AIS/MAP sur l'automatisation de l' AIS/MAP en Equipe de travail AIS/MAP afin d'englober toutes les questions AIS/MAP. Le mandat tel que amendé par la 8<sup>ème</sup> réunion du Sous-groupe ATS/AIS/SAR figure en Appendice B de la présente lettre.
4. Il est prévue que les conclusions de cette équipe de travail soient soumises à la 9<sup>ème</sup> réunion du Sous-groupe ATS/AIS/SAR.
5. Le principal objectif de la réunion est de donner une orientation suivant les impératifs du Plan AFI de navigation aérienne pour l'amélioration de la célérité, de la précision, de l'efficacité et de la rentabilité fondées sur un système AIS normalisé intégré et automatisé en vue de délivrer des produits et services harmonisés et de qualité aux usagers.

6. Votre Administration est invitée à :

- a) faire part de son intention de participer à la réunion ;
- b) communiquer les noms et les fonctions de ses représentants ; et
- c) nous faire parvenir des notes de travail ou d'information s'il y a lieu à présenter suivant l'ordre du jour en annexe. L'envoi par fichier électronique de préférence pourrait se faire à l'adresse : [icoadkr@icao.sn](mailto:icoadkr@icao.sn).

7. Veuillez noter que la période de la réunion coïncide avec la saison touristique au Sénégal et il se pourrait que vous éprouviez des difficultés à réserver des chambres dans les hôtels de votre choix. Cela étant, il est demandé aux participants de faire rapidement leur réservations d'hôtel suivant les informations générales données en pièce jointe.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur régional



A.O. Guitteye

**Pièce jointes : A,B,C et D en annexe**

ORGANIZATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE  
QUATRIEME REUNION DE L'EQUIPE DE TRAVAIL SUR  
L' AIS/MAP DE LA REGION AFI

(Dakar, 18-19 avril 2007)

**Ordre du jour provisoire**

- Point 1 :** Examen de la mise en œuvre des Conclusions de la troisième réunion de l'Equipe de travail sur l' AIS/MAP.
- Point 2 :** Etat de mise en œuvre des spécifications de l'OACI dans le domaine AIS dans la région AFI (carences).
- Point 3 :** Etat de mise en œuvre du système intégré d'information aéronautique.
- Point 4 :** Examen du Rapport de la Première réunion du groupe d'étude sur la création d'une banque de données AIS centralisées pour la Région Afrique-Océan indien. (AFI-CAD/ Study Group/1)
- Point 5 :** Divers
- 

**Composition de l'Equipe de travail :**

1. Afrique du Sud
2. Algérie
3. Egypte
4. Kenya
5. Maroc
6. Nigéria
7. Tanzanie
8. Tunisie
9. Zimbabwe
10. ASECNA
11. IATA

**Équipe de travail AIS/MAP**

**TERMES DE RÉFÉRENCE ET COMPOSITION**

**1. Termes de référence**

1.1 L'Équipe de travail AIS/MAP a été établie dans le cadre du Sous-groupe de travail ATS/AIS/SAR (Rec.12/39 AFI/7) afin de développer un plan cohésif de Navigation aérienne concernant l'AIS/MAP pour la Région AFI, en tenant compte des principes suivants :

- a) Chaque Etat participant dans l'élaboration de son système central d'AIS national (NASC), devrait coopérer étroitement dans l'adoption des différents éléments qui constitueront un système AIS automatisé intégré dans la Région AFI, prenant en compte son degré actuel et planifié de développement;
- b) Les Etats, qui ne l'ont pas encore fait, devraient initialement automatiser le service NOTAM à l'intérieur de leur propre AIS tout en tenant compte des besoins des usagers;
- c) Une utilisation optimum devrait être faite des communications disponibles et des réseaux publics aussi bien que la nouvelle technologie de communication pour la dissémination, l'échange et la récupération des informations aéronautiques, en particulier les NOTAM;
- d) Le format NOTAM OACI qui contient les qualificateurs nécessaires dont on a besoin pour faciliter le stockage, le triage et la récupération des informations de NOTAM devraient être exclusivement utilisé;
- e) Des procédures ordinaires de recherche d'interrogation AIS ou de base de données NOTAM devraient être utilisées. Ces procédures devraient être en rapport avec les différents niveaux des besoins des usagers;
- f) Les Etats doivent mettre en place un système de qualité et des procédures qui assureront que l'information aéronautique disponible est de bonne qualité (précision, résolution, intégrité et opportunité);
- g) Tout Etat qui décide de ne pas automatiser son AIS/MAP peut s'arranger, dans l'intérêt d'améliorer l'efficacité, sur la base d'accord bi ou multilatéral entre Etats ou organisations non-gouvernementales, pour la fourniture des services automatisés en son nom. L'arrangement devrait prendre en compte le non transfert de responsabilité des Etats pour la fourniture de l'information aéronautique aussi bien que d'autres aspects techniques et administratifs associés à de tels arrangements.

-----

ORGANISATION INTERNATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

**Quatrième réunion de l'Equipe de travail sur l'AIS/MAP de la Région AFI  
(Dakar, 18 - 19 Avril 2007)**

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

**1. Lieu du séminaire**

Le Quatrième réunion de l'Equipe de travail sur l'AIS/MAP de la Region AFI se tiendra du 18 au 19 avril 2007 dans la salle de conférences du Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique centrale et occidentale (WACAF) sis au 15, Boulevard de la République, Dakar (Sénégal). Les coordonnées du Bureau WACAF sont les suivantes :

Téléphone : (+221) 839 93 93  
Fax : (+221) 823-69 26  
Courrier électronique: icaodkr@icao.sn

**2. Langues de travail**

Les travaux se dérouleront en langue anglaise seulement.

**3. Séance d'ouverture**

La séance inaugurale de la réunion aura lieu le mercredi 18 avril 2007 à 9 heures, à la salle de conférence du Bureau où se tiendront également toutes les autres séances.

**4. Enregistrement**

L'enregistrement des participants se fera au lieu de la réunion le mercredi 18 avril 2007, de 8 heures à 9 heures.

**5. Documentation du séminaire**

La documentation de la réunion sera remise aux participants au lieu de la réunion , après les formalités d'enregistrement.



**6. Température et Habillement**

La température moyenne à Dakar en avril oscille entre 25°C et 35°C. Des habits légers sont généralement conseillés durant cette période.

**7. Passeports et visas**

Les visas d'entrée pour les visiteurs temporaires au Sénégal peuvent être obtenus auprès d'une Ambassade ou d'un Consulat du Sénégal dans le pays d'origine ou auprès de l'Ambassade de France là où le Sénégal ne dispose pas de représentation diplomatique. Les visas ne sont pas exigés pour les ressortissants des pays membres de la CEDEAO.

Des dispositions spéciales peuvent être prises pour que des visas soient délivrés à l'arrivée aux participants qui n'ont pas pu en obtenir dans leur pays. Il convient pour cela de notifier le Bureau régional de l'OACI de Dakar, au moins 15 jours à l'avance en lui communiquant le nom, la date de naissance, le numéro et la date d'émission et d'expiration du passeport.

**8. Services bancaires**

Des banques, situées non loin du Bureau régional, sont ouvertes de 7h40 à 12h15 et de 13h40 à 15h45 du lundi au vendredi inclus.

Le taux d'échange moyen du Dollar EU en Franc CFA, au début de 2007 était: 1 dollar = 543,788 Francs CFA. Le taux d'échange de l'Euro est 1€ = 655 Francs CFA.

**9. Hôtels**

Une liste d'hôtels suggérés est jointe en Annexe D.

-----

## Annexe -D

## HOTEL LIST / LISTE DES HOTELS

Name/Nom	Address/Adresse / F	Fax / E-Mail	Single	Double
* Al Afifa	46 Rue Jules FERRY B.P. 3474 F 889 90 90	823 88 39 gmbafifa@telecomplus.sn	30.350	34.350
Al Baraka	35, Rue El Hadj A. K. Bourgi, B.P. 578 F 822 55 32	821 75 41	24.100	29.700
Atlantic/Ocean	Yoff Route de l'Aéroport (à 1 km) F 820 00 77 820 00 47	Climatisé +TVK	28.000	32.000
			25.000	27.000
			17.000	21.000
			17.000	19.000
		Climatisé K	15.000	17.000
Farid	51, Rue VINCENS B.P. 1514 F 821 61 27	821 08 94	25.100	28.200
		Petit déjeuner : 2.500		
* Ganale	38, Rue Amadou A. NDOYE F 821 55 70	822 34 30 ganale@telecomplus .sn	26.000	32.000
* Independance	Place de l'Indépendance X Av.Pompidou F 823 10 19 823 10 50	821 11 17 hotelhi@telecomplus.sn	29.600	34.200
Lagon 2	Route de la Corniche-Est F 889 25 25 82360 31	823.77.27 lagon1@telecomplus.sn	51.000	57.200
Méridien Président	Pointe des Almadies, Ngor F 869 69 39	869 69 79 resgroup.meridien@sentoo.sn	64.000 PD compris	64.000 PD compris
* Miramar	25-27, Rue Félix FAURE F 823 20 97 (near/près UNESCO)	823 35 05	21.850 PD compris	26.700
Nina	Rue du Dr. Theze X Rue A.a. Ndoye F 889 01 20	821 41 81	Petit déjeuner : 3.000 22.600	28.000
Novotel	Avenue Abdoulaye FADIGA B.P. 2073 F 849 61 61	823 89 29 novotel@sentoo.sn	40.600	40.600
OCEANIC	Rue de Thann , (Marché Kermel) F 822 20 44 822 17 18	821 52 28	21.600	25.800
* Plateau	62, Rue Jules FERRY B.P. 2906 F 823 44 20 823 15 26 823 47 80	822 50 24	20.000	23.000
Saint Louis Sun	68, Rue Félix FAURE F 822 25 70	822 46 51	23.500	29.500
* Teranga	Place de l'Indépendance (Rue Carnot x Colbert) B.P. 3380 F 889 22 00, 823 10 44 823 55 02	823 50 01 teranga@arc.sn	Vue s/ville	57.000
			Vue s/mer	72.000

REV. Décembre 16, 2004

\* Special rates for ICAO. (Delegates should specify that they are attending an ICAO meeting).  
Tarifs spéciaux pour l'OACI. (Les délégués doivent préciser qu'ils participent à une séminaire OACI).